

Rapport Annuel

2024

sur le prix et la qualité du service public
 d'élimination des déchets

REDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT ET EFFORTS DE PREVENTION

Un territoire de plus de 500 km²
 et 24 communes.



38 402 habitants desservis en 2024 soit une croissance de 0,7 % par rapport à 2023.
 24 communes adhérentes au travers de 3 intercommunalités.

PRODUCTION D'ORDURES
 RÉSIDUELLES



PRODUCTION DE VERRE



PRODUCTION EMBALLAGES



PRODUCTION EN DECHETTERIE

En 2024 les déchetteries accélèrent le tri !



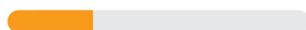
En 2024, nous avons déployé la REP (responsabilité élargie au producteur) des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) dans nos deux déchetteries. Cette filière, désormais obligatoire, vise à améliorer la gestion des déchets du bâtiment en favorisant leur collecte, leur tri et leur recyclage. Notre engagement s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, contribuant à réduire l'impact environnemental et à valoriser les ressources issues de la construction pour les ménages.

RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT



44% de moins de déchets enfouis par habitant entre 2024 et 2010.

PREVENTION DES DECHETS



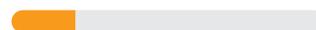
12,5 % de moins de déchets produits sur le territoire par rapport à 2010.

TAUX DE VALORISATION



53,5% des déchets gérés ont été valorisés en 2024.

REFUS DE TRI



11,8% des emballages déposés dans les bacs ou colonnes de tri sont des erreurs.

Les collectes

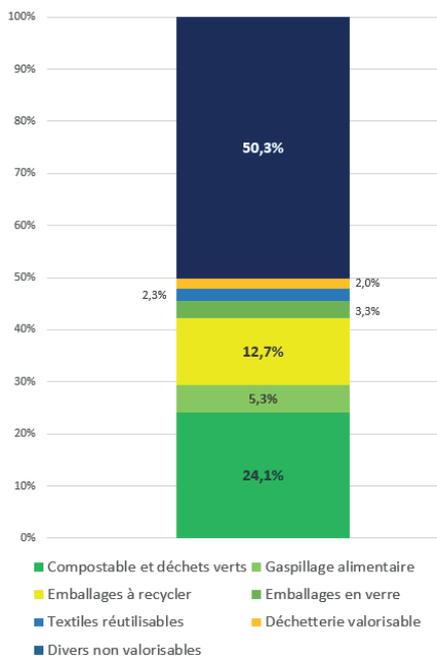
ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, VERRE, BIODECHETS...



Le SMICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés auprès de 38 402 habitants en 2024. L'ensemble des services de collecte est exécuté par la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public.

DES SERVICES DE COLLECTE ADAPTÉS AU TERRITOIRE

La composition de notre poubelle



Source MODECOM SMICTOM 2024

Un peu de vocabulaire...

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Il s'agit des déchets qui seront enfouis, ceux qui ne peuvent pas être triés ou compostés.



Biodéchets : ce sont les restes de repas et plus largement tous les déchets putrescibles, la fraction fermentescible.

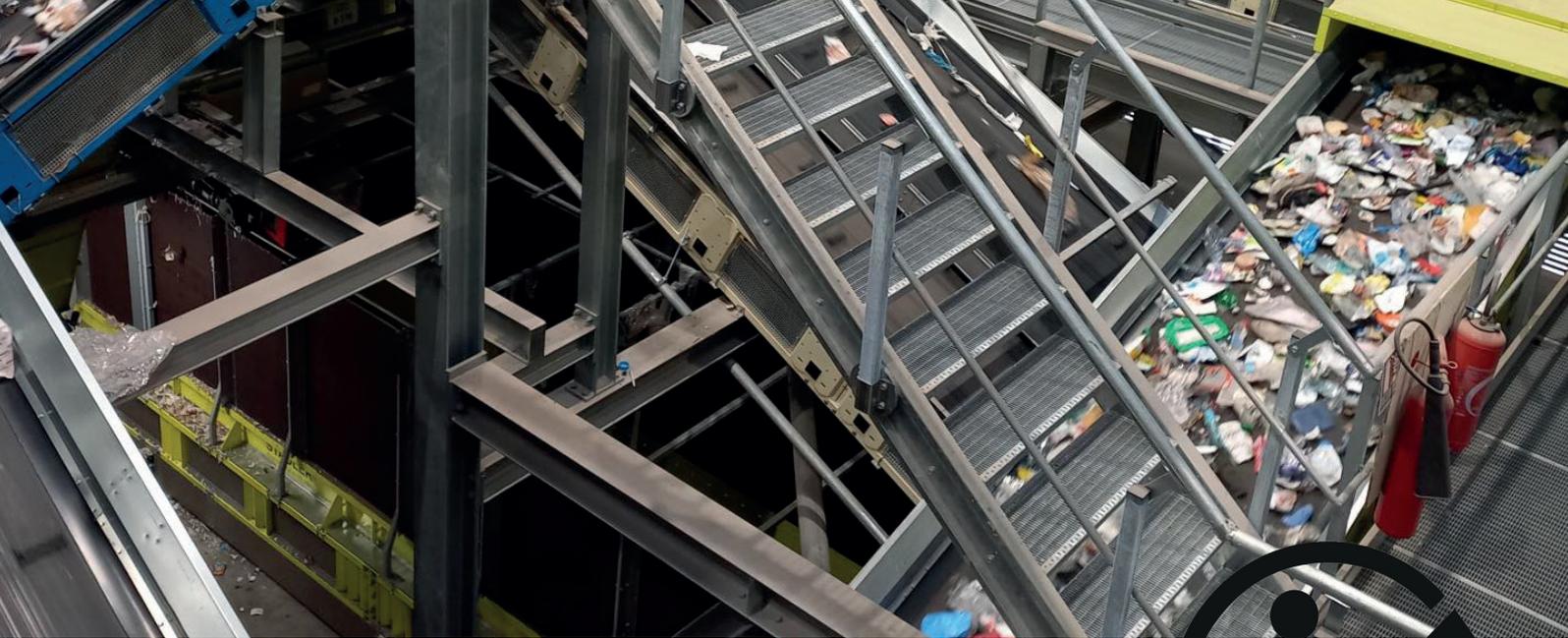


Emballages ménagers : il s'agit de tous les emballages qui sont mis au bac de tri afin d'être recyclés



Le schéma d'organisation des collectes





La collecte des emballages

CARTONS-JOURNAUX-PUBS-PLASTIQUES-METAUX

L'année 2024 est la seconde année pleine de mise en place du tri de tous les plastiques et les performances ont été, une nouvelle fois, au rendez-vous.

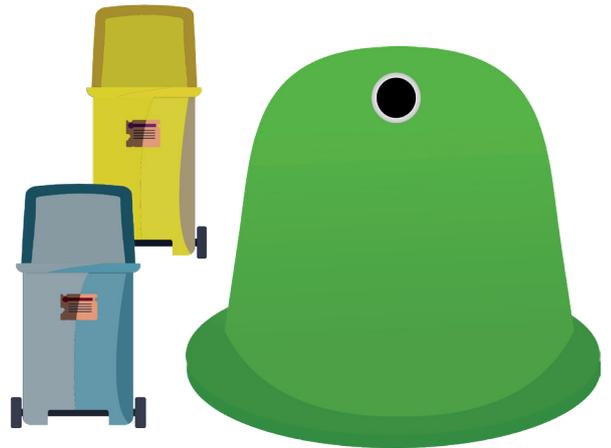
DES PERFORMANCES TOUJOURS TRÈS ÉLEVÉES



Loin des moyennes régionales !

Avec plus de 100 kg d'emballages par habitant en 2024 notre syndicat possède des performances parmi les meilleures d'Occitanie. La moyenne régionale étant de 88 kg par habitant (source Ordeco) nous trions donc 15 % de plus sur le territoire. Le tri des emballages est ancré dans nos communes car en place depuis 1997, soit près

de 30 ans ! Les usagers ont très vite et bien assimilé la mise en place du tri de tous les plastiques en 2023 et que ce soit sur la quantité ou la qualité (refus limité à moins de 12%) les performances sont excellentes.



Le saviez-vous ?



Une fois collectés les emballages ménagers du SMICTOM sont transférés jusqu'au centre de tri de Labruguière (Trifyl).



Le verre se trie depuis 1974 et aujourd'hui 88% des emballages en verre sont recyclés !



1 tonne de plastique recyclée c'est 2 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère et 8500 KWh d'énergie économisés.

1348

tonnes d'emballages en verre collectées en 2024 soit 1% de moins que l'an passé.

2584

tonnes d'emballages ménagers collectées en 2024.

11,8%

c'est le taux de refus, c'est à dire d'erreurs dans le tri des emballages.

101

kg/habtant c'est la performance de collecte des emballages en 2024.



La collecte des ordures résiduelles

LES DÉCHETS QUE L'ON NE PEUT PAS VALORISER POUR LE MOMENT...

Une année 2024 marquée par la poursuite de la baisse des déchets résiduels.

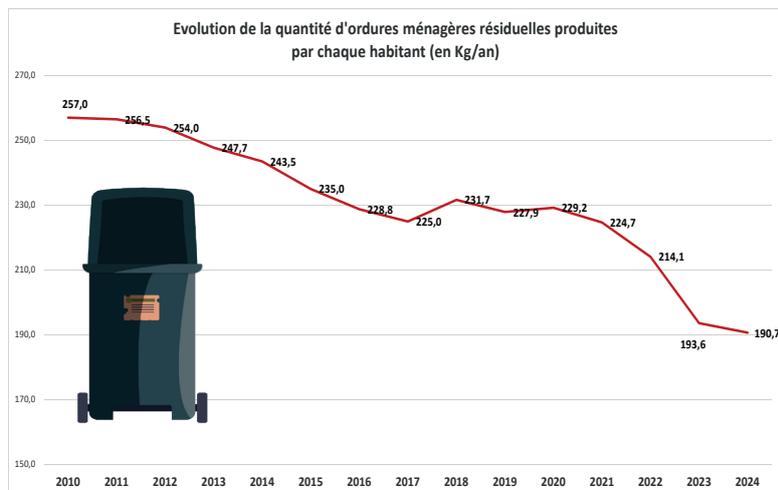
2024, UNE PRODUCTION QUI CONTINUE DE BAISSER



Ordures ménagères, la baisse se poursuit

Depuis 2010, les tonnages collectés et destinés à l'enfouissement ont diminué de plus de 800 tonnes. Sous l'effet de nos actions de prévention et grâce au développement de nouvelles filières de valorisation, de moins en moins de déchets sont enfouis. Avec 191 kg de déchets

enfouis par habitant en 2024 nous sommes bien en dessous des 264 kg de la moyenne régionale (-28%).



Le saviez-vous ?



Le site des Bruges est autorisé à accueillir 60 000 tonnes de déchets par an.

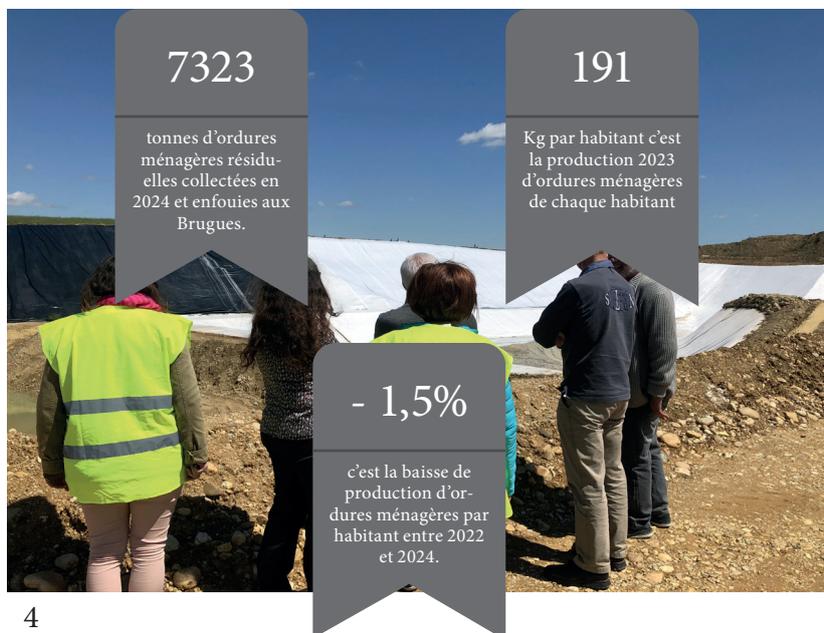


La loi LTECV* oblige à diminuer les tonnages enfouis de 50 % d'ici fin 2025...



En 20 ans, le poids moyen de la poubelle résiduelle a baissé de plus de 30 %. Grâce au tri et au compostage...

*LTECV : loi sur la transition énergétique pour une croissance verte.





La collecte des biodéchets

LES DÉCHETS FERMENTECIBLES DES MOYENS ET GROS PRODUCTEURS

La collecte des biodéchets a connu une belle progression en 2023.

UNE COLLECTE EN BELLE PROGRESSION

FFOM La barre des 100 tonnes collectées sur l'année est dépassée !

Pour la première fois depuis le lancement des collectes en 2019 nous avons pu collecter plus de 100 tonnes auprès de nos gros producteurs. Très exactement 114 tonnes qui ont permis de produire du méthane et de fabriquer un amendement organique de qualité. Un vrai

succès donc pour ce service qui reste encore très peu développé en Occitanie.



? Le saviez-vous ?

 Grâce aux biodéchets, on peut fabriquer du gaz. 1 kg de biodéchets peut produire 100 litres de biogaz soit 0,6 KWh d'énergie.

 Chacun peut valoriser ses biodéchets à la maison, dans sa ville ou son village grâce à un composteur individuel ou collectif (liste sur notre site internet)

 En France, le tiers de la production agroalimentaire termine à la poubelle... Alors STOP au gaspillage !

114

tonnes de biodéchets collectées en 2024.

45 %

c'est la proportion de biodéchets restante "encore" dans notre poubelle.

52

c'est le nombre de producteurs qui utilisent le service de collecte des biodéchets.

450

tonnes c'est le gisement maximal que nous pourrions collecter si tous les producteurs participaient au service.

Les déchetteries

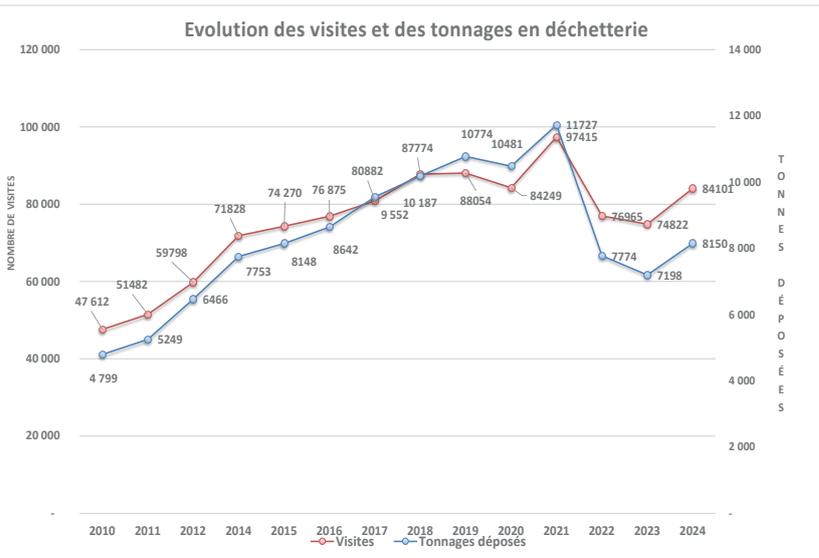
ENCOMBRANTS, DECHETS VERTS, MOBILIER, GRAVATS, METAUX, ETC.

Le SMICTOM gère en régie directe deux déchetteries qui desservent parfaitement tout son territoire. L'une est située sur la commune de Lavaur (route Pierre Fabre) et l'autre dans la plaine de la Viguerie à Saint Sulpice la Pointe. Sur 2024, les visites ont continué de diminuer (-2,8%) et les tonnages également.



LES DÉCHETS VERTS FONT REMONTER LES CHIFFRES...

Des visites en hausse de 12,4 %



Pour la première fois depuis la mise en place du nouveau règlement de collecte, les tonnages et les visites sont à la hausse. L'analyse plus fine des chiffres permet de voir que ce sont les déchets verts, et eux seuls, qui sont responsables de ces augmentations. Une année 2024 très humide avec une forte pluviométrie associée à des périodes de douceur et la pousse des gazons et des haies a été optimale ! L'arrêt des opérations de broyage en commune explique aussi ce rebond.

95 %

des usagers viennent moins de 20 fois par an en déchetterie.

212

kg par habitant, c'est la quantité de déchets apportée en déchetteries en 2024.

7

visites en moyenne par foyer en 2024. La quota maximum autorisé est de 30 visites.

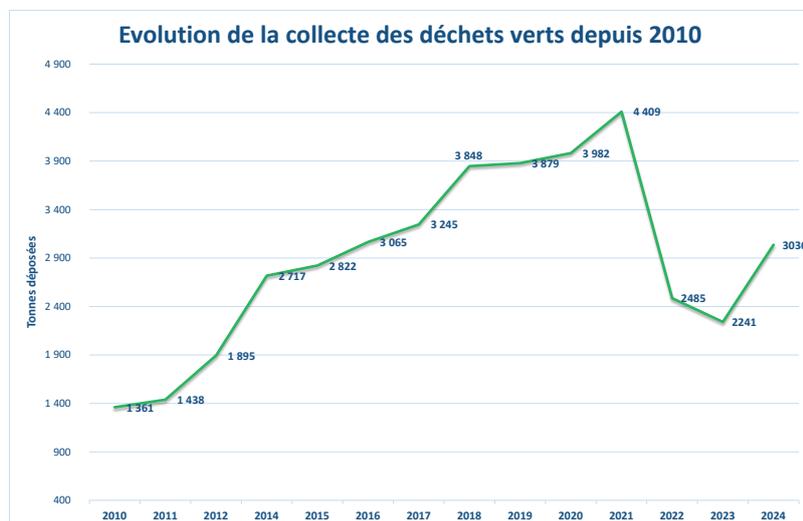
DES TONNAGES TOUJOURS EN BAISSSE

Nature et tonnage des encombrants collectés en déchetteries au cours de l'année 2024

Gravats	Tout-venant	Déchets verts	Ferrailles	DEEE	Cartons	Bois	Mobilier	TOTAL encombrants collectés
1 404	1 270	3 036	363	329	238	587	885	8 112

Déchets verts à la hausse

Avec 800 tonnes déposées en déchetteries par rapport à 2023, les déchets verts connaissent une progression de 36% sur l'année. Nous restons bien en deça des tonnages records de 2020 et 2021 mais le rebond est net. L'année pluvieuse et l'arrêt des opérations de broyage peut expliquer cela mais il faudra être vigilant dans les mois à venir sur ce flux.





Les déchets dangereux

TOUS LES PRODUITS DANGEREUX QUE L'ON TROUVE À LA MAISON...

Les déchets dangereux sont ceux qui présentent un risque pour la santé ou l'environnement c'est pourquoi ils nécessitent un traitement adapté.

DES TONNAGES EN HAUSSE ET DES COÛTS EN BAISSÉ...

Des tonnages toujours en hausse

L'année 2024 aura vu les tonnages de produits dangereux collectés poursuivre leur hausse. Ce sont les peintures usagées et les batteries qui ont le plus progressé. Il faut se réjouir de ces collectes car peut être qu'auparavant ces déchets terminaient dans la poubelle traditionnelle ? Le traitement de ces déchets peut coûter très cher mais comme la grande ma-

ajorité (85%) étaient des produits soutenus par la filière dédiée ECODDS, ils n'ont pas été facturés au syndicat (les usagers payent une écotaxe à l'achat qui finance l'élimination).



2900 kg de piles



19 000 litres d'huiles usagées



16 tonnes de batteries



31 tonnes de peinture



974 kg d'ampoules



12 tonnes de produits divers

Le saviez-vous ?



1 milliard de piles sont vendues chaque année en France ! C'est trop et il faudrait opter pour des rechargeables !



Grâce à l'huile végétale usagée on fabrique des savons !



La plupart des produits dangereux collectés en déchetterie sont incinérés pour les valoriser énergétiquement.

2,1

kg par habitant, c'est la quantité de déchets dangereux récupérés en 2024.

82

tonnes de produits dangereux récupérés en 2024.

9 %

c'est la hausse des tonnages de déchets dangereux collectés entre 2023 et 2024.



Synthèse chiffrée...

RAPPEL DES BILANS CHIFFRÉS ET COMPARATIF AUX DONNÉES NATIONALES ET RÉGIONALES

LA BAISSSE DES TONNAGES SE POURSUIT

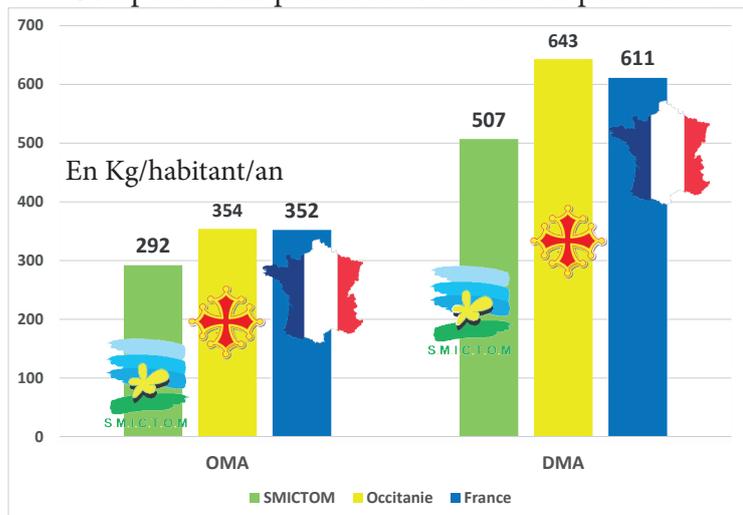


Un peu de vocabulaire...

OMA: Ordures Ménagères et Assimilées. Il s'agit des déchets qui sont collectés à domicile : OMR + emballages + bio-déchets.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Il s'agit de l'ensemble des déchets gérés par la collectivité, OMA + déchets des déchetteries

Comparatif des productions de déchets pour 2024



Ordures ménagères et assimilées

Déchets ménagers et assimilés

OMA

DMA

191

Kg par an, c'est la production 2024 d'ordures ménagères de chaque habitant.

212

kg par habitant, c'est la quantité de déchets apportée en déchetteries en 2024.

101

kg/habitant c'est la performance de collecte des emballages en 2024.

3

kg par habitant, c'est la quantité de déchets dangereux récupérée en 2024.

292

Kg/habitant de déchets collectés à domicile en 2024. Il s'agit des OMA.

-2 % par rapport à 2023

507

Kg/habitant de déchets collectés globalement en 2024. Il s'agit des DMA.

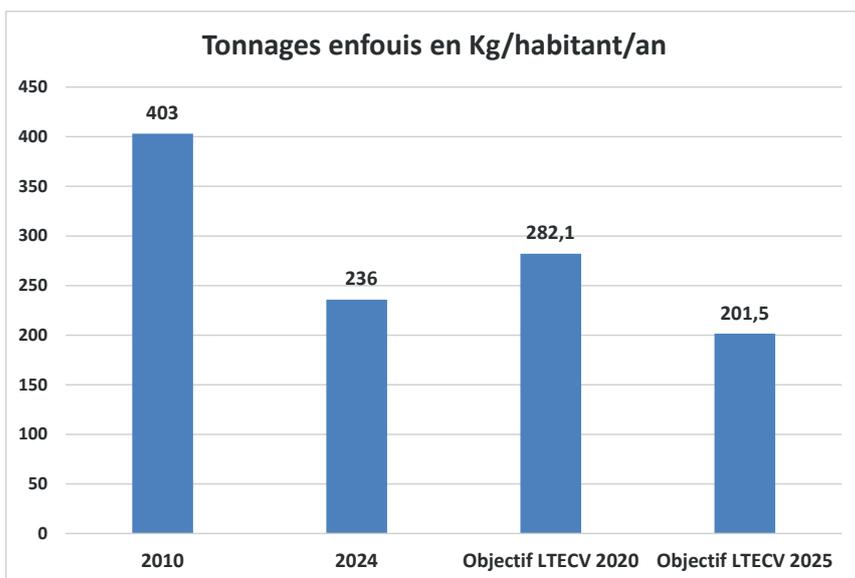
+5,4 % par rapport à 2023

Les traitements

ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, DECHETS VERTS

Le SMICTOM est propriétaire de son outil de traitement des ordures ménagères, le centre d'enfouissement des Brugues à Lavaur. L'exploitation du site a été déléguée jusqu'en 2039 à la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public signée en octobre 2019. Ce centre reçoit, outre nos déchets, des apports gérés par notre délégataire. Pour le traitement des autres catégories de déchets, nous faisons appel à des unités extérieures.

Ordures résiduelles, les objectifs de réduction en ligne de mire !



La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte a posé des objectifs très ambitieux de réduction des déchets enfouis. Le référentiel de base est l'année 2010 et la baisse doit être de 30 % en 2020 et de 50 % en 2025. A fin 2024, nous en sommes à 42% de réduction et on peut envisager d'atteindre l'objectif des -50% dans les années à venir. On peut estimer le détournement annuel à plus de 7000 tonnes de déchets qui ne sont désormais plus enfouis !

Les emballages ménagers

DONNER UNE SECONDE VIE AUX DECHETS

Plus de 3 300 tonnes recyclées !

En 2024, la collecte sélective a permis de collecter et recycler 3 300 tonnes de déchets sur l'ensemble du territoire, confirmant l'engagement des habitants en faveur du tri. Le taux de refus de tri est resté faible, à 11,8 %, signe d'un tri globalement bien réalisé. Parmi les matières collectées, on note 335 tonnes de plastique, valorisées en nouvelles matières premières, et 1 348 tonnes de verre, entièrement recyclées

dans les filières dédiées. Le reste des tonnages concerne le papier, le carton, le métal et les briques alimentaires. Ces résultats témoignent d'un effort collectif efficace, permettant de réduire l'enfouissement et de favoriser l'économie circulaire. Des campagnes de sensibilisation continueront à être menées pour améliorer encore la qualité du tri et diminuer le taux de refus dans les années à venir.



293 tonnes de journaux/magazines



1 204 tonnes de cartons et cartonnettes



141 tonnes de métaux



1 348 tonnes de pots et bouteilles en verre



335 tonnes d'emballages en plastique

? Le saviez-vous ?



Le plus grand centre de tri de France se trouve à côté de Lyon. Il est capable de trier 60 000 tonnes d'emballages par an.



La verrerie ouvrière d'Albi est un site historique et ses ouvriers l'ont reprise en 1895...

11,8 %

c'est le pourcentage global de refus de tri, c'est à dire d'erreurs des usagers.

28 000

tonnes sont triées chaque année dans les deux centres de tri Trifyl du département.



L'enfouissement

LES DÉCHETS QUI N'ONT PAS DE VOIE DE VALORISATION DOIVENT ÊTRE ENFOUIS

Le SMICTOM est propriétaire de son centre d'enfouissement qui est l'un des plus modernes de la région Occitanie et qui a toujours su être en avance sur la réglementation.

RÉDUIRE AU MAXIMUM...

L'enfouissement du SMICTOM en détail...



Origine déchets	Tonnage enfoui en 2024	Déchets enfouis en Kg par habitant en 2024	% de l'enfouissement	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant en 2010	Evolution N / 2010
Ordures Ménagères	7 323	191	81%	8 134	-10%	257	-26%
Refus de tri	459	12	5%	182	152%	6	108%
Déchetteries et ECB	1 274	33	14%	1 888	-33%	60	-44%
Déchets municipaux	-	0	0%	1 015	-100%	32	-100%
Clients Pros SMICTOM	-	0	0%	1 551	-100%	49	-100%
Total	9 056	236		12 770	-29%	403	-41,6%

Le syndicat enfouit aux Brugues les ordures résiduelles collectées à domicile mais aussi le tout-venant de déchetterie, c'est à dire les déchets qui n'ont pas encore de filière de valorisation. Les communes du syndicat y déposent également des déchets (principalement Lavaur et Saint Sulpice). Enfin, des entreprises locales sont également autorisées à y déposer leurs déchets d'activité qui ne sont pas valo-

risables. Sur ce dernier point, il faut être très strict car la loi interdit tout dépôt de produit qui aurait une solution de valorisation. Aussi, les cartons, palettes ne doivent pas être déposés sur le site au risque, en cas de contrôle des services de l'Etat, de se voir dresser une procès verbal...

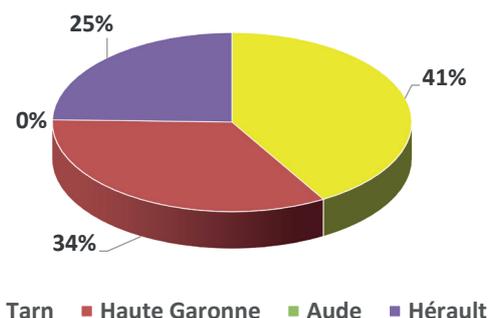
6 079 000

de kWh produits en 2024 par le moteur qui valorise le méthane produit par la décomposition des déchets.

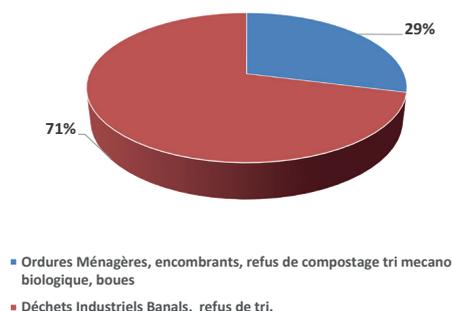
41,6 %

c'est la réduction de la production de déchets enfouis entre 2010 et 2024.

Origine géographique des apports en 2024



Nature des déchets enfouis en 2024





Le compostage et la méthanisation

LES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE ET LES BIODÉCHETS

La totalité des déchets verts collectés dans nos déchetteries sont compostés et les biodéchets des professionnels du territoire sont méthanisés.

PIONNIERS POUR LES BIODÉCHETS

Une collecte pour les pros

Les biodéchets collectés auprès des moyens et gros producteurs du territoire sont ensuite transférés vers l'usine de méthanisation Cler Verts de Bélesta en Lauragais dans le 31. Ces derniers seront méthanisés, c'est à dire dégradés par des bactéries dans un environnement sans oxygène. Cette opération produira du méthane qui per-

mettra de produire de l'énergie. Le résidu solide sera lui aussi valorisable en agriculture. On estime qu'un kg de biodéchets produira 100 litres de biogaz qui lui même permettra de produire 0,6 KWh d'énergie.



Le saviez-vous ?

 Lors du compostage les déchets perdent les deux tiers de leur poids.

 Les bactéries qui "compostent" les déchets sont dites aérobies car elles ont besoin d'oxygène (c'est pour cela qu'il faut brasser son composteur).

 En moyenne, un repas pris en restauration collective génère 140 grammes de déchets !

135

tonnes de compost sont redistribuées chaque année dans les déchetteries

10 000

tonnes de déchets verts peuvent être compostées chaque année à Saint Sulpice

112

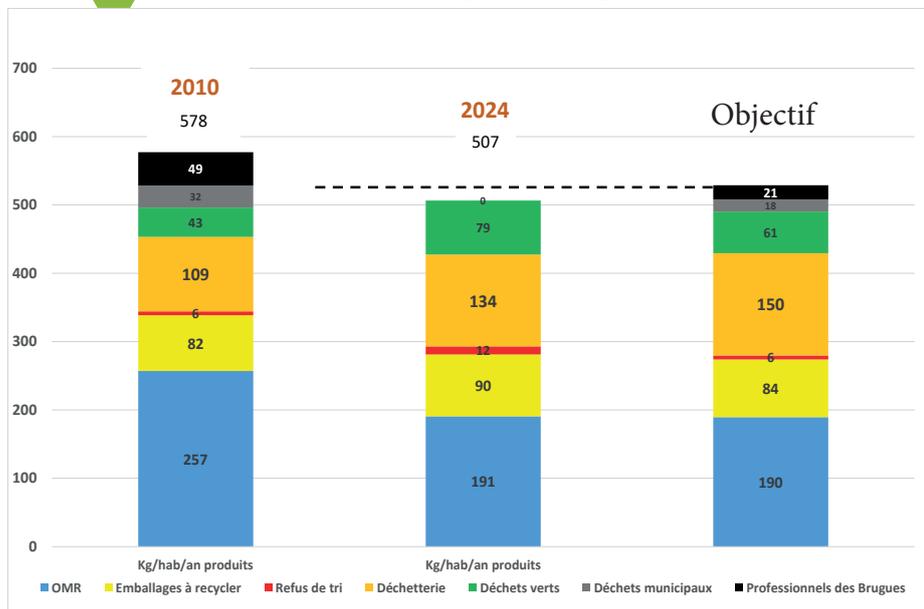
tonnes de biodéchets sont collectées en 2024 auprès des moyens et gros producteurs

La prévention

MOINS JETER POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

Le SMICTOM est engagé depuis 2007 dans des actions fortes de prévention visant à réduire les quantités de déchets produits par ses usagers.

Objectifs de la LTCEV, point d'étape...



La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoit que d'ici fin 2020 la production de déchets par habitant baisse de 10% par rapport à l'année 2010. L'objectif est atteint et même dépassé depuis l'an passé où nous étions descendu à 488 kg de déchets produits par habitant pour un objectif à 520 kg. En 2024, les chiffres remontent légèrement mais avec 507 kg nous restons tout de même en deça de 520 kg et respectons donc l'objectif de prévention.

PROMOTION DU COMPOSTAGE

INDIVIDUEL



32% c'est la proportion de foyers équipés de composteurs individuels fournis par le syndicat.

8300 c'est le nombre de composteurs distribués par le syndicat depuis 2007.

PARTAGÉ



8 sites de compostage collectif installés sur le territoire (ville ou village).

9 sites de compostage en établissement

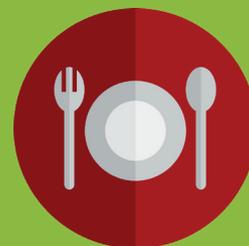
LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

EN RESTAURATION SCOLAIRE



64 grammes par repas, c'est la moyenne du gaspillage alimentaire dans les écoles élémentaires engagées dans la lutte contre le gaspillage.

À LA MAISON



11 kg par habitant et par an jetés en moyenne sur le territoire du SMICTOM. (données 2024)

Le prêt de vaisselle en plein essor

Depuis plus de 15 ans le SMICTOM offre la possibilité aux associations du territoire de se faire prêter des gobelets pour éviter l'utilisation de verre jetables. Depuis 2 ans, la vaisselle a rejoint le panel de l'offre de prêt. Une vaisselle dépareillée et récupérée en déchetterie ou via des dons. En

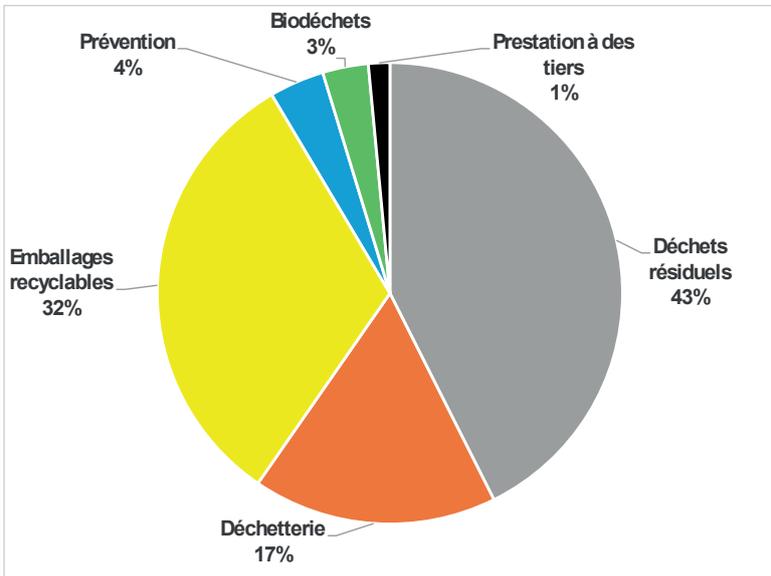
2024, ce service a connu un franc succès avec plus de 75 000 gobelets et tasses prêtées, 13 000 assiettes et 20 000 couverts ! Autant de produits jetables évités. C'est bien pour l'environnement et c'est bon pour les budgets des associations.



Les indicateurs financiers

Le SMICTOM est depuis des années parmi les collectivités françaises où les usagers «payent» le moins cher la gestion de leurs déchets ménagers... Les services du SMICTOM sont financés par l'intermédiaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée par les collectivités adhérentes puis reversée au syndicat.

€ Le poids financier des divers flux.



Depuis près de 20 ans, le syndicat tient une comptabilité analytique qui nous permet d'avoir un suivi très précis des dépenses par service. Aussi, l'analyse de ces données permet de comparer les coûts des divers flux gérés par le syndicat. La lecture du graphique ci-contre montre clairement que ce sont les déchets résiduels (les OMR) qui pèsent le plus sur notre budget (investissement et fonctionnement cumulés). A eux seuls, ils représentent 43 % de nos dépenses ! Cette année on constate une baisse du "poids financier" des déchetteries et une hausse des emballages dont le tri coûte de plus en plus cher.

AIDES ET SOUTIENS



800 000 €

de recettes issues des soutiens versés par les sociétés agréés au titre de leurs obligations.

LES REDEVANCES SPÉCIALES



397 000 €

de recettes issues des redevables spéciaux qui produisent des quantités de déchets très supérieures à celles des ménages.

REDEVANCES DE DÉPÔT ET LOYER DSP



1 022 000 €

de recettes issues des dépôts sur le site des Bruges. Principalement par la société COVED pour ses clients.

LES REVENTES



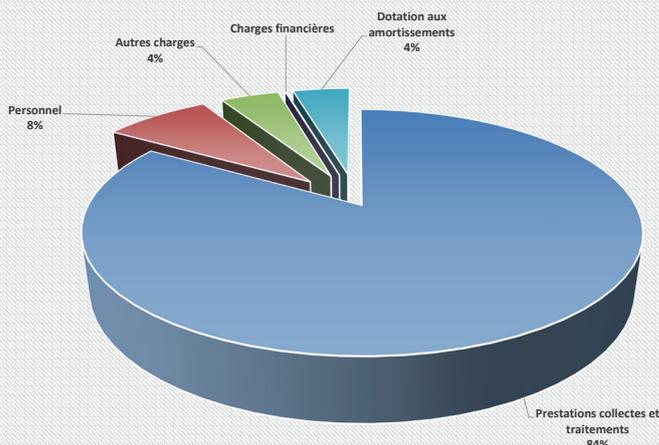
109 000 €

de recettes issues de la revente des divers produits collectés : verre, papier, fer, etc.

€ Les dépenses de fonctionnement

Près de 85 % de nos dépenses de fonctionnement sont dédiées aux missions de collectes et traitements via les divers marchés de prestation de service. Le principal étant bien entendu celui passé avec la société COVED Environnement. Les charges de personnels sont très contenues (8%) et comprennent notamment les agents de déchetteries et le pôle prévention.

Détail des dépenses de fonctionnement 2024





Comparatifs et évolutions des coûts

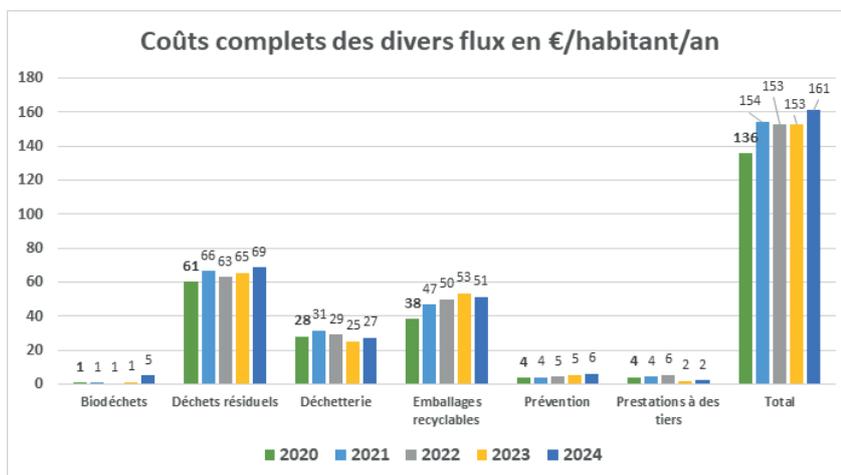
Il est impératif de suivre à la fois l'évolution de nos coûts mais aussi de se comparer aux collectivités de même type afin de vérifier la pertinence de nos choix et leurs effets sur nos coûts de gestion...

TOUJOURS LES MOINS CHERS D'OCCITANIE...

€ Les coûts par habitant

Le montant global des dépenses 2024 se monte donc à 161 € par habitant. Il s'agit du coût complet de l'ensemble du fonctionnement des services. Pour en assurer le financement, il a été demandé aux usagers 103 € en moyenne soit un peu moins des 2/3 du coût global. Le restant est financé par les reventes de produits, les soutiens divers et le loyer de la DSP.

Avec ce montant de 103 € par habitant le SMICTOM reste la collectivité la moins chère d'Occitanie en 2023. En effet, la médiane pour l'Occitanie est de 155 € par habitant soit 50 % au dessus de notre "tarif". On peut espérer une participation à l'habitant qui se stabilise autour des 100 € par habitant là où la moyenne régionale devrait tendre vers les 170 €.



? Les saviez-vous ?



Le service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée sur la Taxe Foncière.



La Taxe Générale sur les Activités Polluantes sera de 58 € la tonne en 2024 et de 65 € en 2025.



La redevance spéciale s'applique à tous les "gros" producteurs de déchets : collèges, lycées, prisons, restaurations collectives et commerciales, etc.

64%

c'est en moyenne la part des services financée par les usagers. Les autres recettes proviennent de services tiers.

155

euros, c'est le coût moyen par habitant payé en Occitanie pour la gestion des déchets.

580 000

euros c'est le montant de TGAP* reversé par le SMICTOM à l'Etat pour les flux enfouis en 2024.

*Taxe Générale sur les Activités Polluantes